



Bonne année 2011 !

SOMMAIRE

P7

Mobilisation citoyenne
pour les associations en danger

P8

Dossier
Vie citoyenne et handicap

P10

Biodiversité
Des ruches à l'hôpital Saint-Louis

P14

Culture
L'art entre à l'école de la rue Saint-Maur

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par la rue Hittorf.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00
2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h.
Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4^e étage, escalier B.

> HISTOIRE ET VIES DU 10^e

4^e étage, escalier B. Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe
Le jeudi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires)

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10^e

Le mercredi de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)
5^e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Prendre un ticket à l'accueil à partir de 16h.
Espace Hittorf.

> CAFAC (Confédération des Associations et
Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)
Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale
d'Information sur le Logement)
Mardi, mercredi et jeudi,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIEURS DE JUSTICE

Le mercredi de 14h à 16h : Madame Viala,
sans rendez-vous.
Le mardi de 14h30 à 16h30 : Monsieur Colas,
sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.
Le lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> PACT DE PARIS (Amélioration de l'habitat)
Le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Le jeudi de 10h à 14h, sur rendez-vous pris
à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE INSERTION 10^e

Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)
Le jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de
Défense des Victimes de l'Amiante)
Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)
Le mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> AVOCAT

Le vendredi de 16h30 à 19h10
(sauf juillet et août), sur rendez-vous
au 01.53.72.11.42, le matin même à partir
de 8h30. Espace Hittorf.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Xavier Simonin.
Tél. : 01.53.72.10.00
Crédits photographiques : Emmanuel Naffrechoux,
Michel Tiard, Gallery Since Upian – Greg Corsaro et
Laurent Brachet, Valérie Bigorne, Anne Thomes/
Mairie de Paris, Marc Verhille/Mairie de Paris, WT,
Maison de la culture yiddish, Histoire et Vies du 10^e
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Imprimerie Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.
Distribution : Adrexo

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

Le Conseil de Paris s'est prononcé en octobre dernier en faveur de l'expérimentation dans la capitale de salles de consommation à moindre risque pour les usagers de drogues. Cette décision a été prise sur la base de l'étude menée par une association d'élus de toutes tendances politiques, « Élus, Santé publique et Territoires », qui a pendant un an rencontré des experts et visité des centres de consommation à Bilbao et à Genève.



Cette étude montre que les centres de consommation à moindre risque permettent d'améliorer l'état sanitaire et social des usagers de drogue les plus désocialisés et les plus précaires, en favorisant d'une part l'accès aux soins et d'autre part la baisse des contaminations, des infections et des overdoses. Ils s'accompagnent aussi d'un accroissement du nombre de sevrages.

C'est pourquoi, quand les nécessaires évolutions législatives auront eu lieu, je suis favorable à ce que cette expérimentation puisse se faire à Paris, et à ce qu'un centre de consommation soit implanté dans le 10^e s'il s'avère que notre arrondissement est le mieux adapté.

Car le 10^e arrondissement est très concerné par la toxicomanie, question qui relève en premier lieu de la santé publique et qui dépasse d'ailleurs les clivages politiques traditionnels. Des élus UMP de Bordeaux ou de Marseille se sont positionnés en faveur de cette expérimentation, faisant preuve d'une conception de l'intérêt général qui manque visiblement à la droite parisienne. Pour des raisons électoralistes, le Premier ministre s'est récemment opposé à toute évolution sur ce sujet, mais je suis certain que cet aveuglement ne sera pas tenable très longtemps.

Ma position est motivée par des raisons de santé publique, mais aussi parce que je suis persuadé que de tels centres entraîneront également une diminution des atteintes à la tranquillité publique. Pour le cadre de vie et la sécurité des habitants, pour la santé des toxicomanes, cette expérimentation ne peut qu'apporter des solutions

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement

Le Maire, Rémi Féraud, et les élus du 10^e
invitent tous LES HABITANTS de l'arrondissement
à la cérémonie de vœux,
le jeudi 20 janvier à 18h30,
dans la **SALLE DES FÊTES** de la mairie du 10^e
72 rue du Faubourg Saint-Martin.



LE CONSEIL DES SENIORS DU 10^e A SOUFLÉ SES 2 BOUGIES

Le Conseil des Seniors du 10^e a célébré son 2^e anniversaire le 17 novembre lors d'une fête organisée en mairie du 10^e, en présence de Liliane Capelle, adjointe au Maire de Paris, en charge des seniors et du lien intergénérationnel, qui a salué le travail du conseil, l'encourageant à continuer. Rémi Féraud a rappelé les enjeux et son attachement à cette structure. Michel James, vice-président du conseil, a dressé un tableau des activités : participation à la fête du canal de « Ensemble, nous sommes le 10^e » et à « Dix sur Dix », le festiforum de la vie locale, les Jeux-dix conviviaux du centre social « Pari's des Faubourgs », les visites de l'Assemblée nationale et de l'UNESCO, un vœu déposé en Conseil d'arrondissement sur le bus 46, la participation à la journée des délégués de classe des collèges du 10^e, des témoignages avec le Conseil de la Jeunesse sur la condition des femmes pour le spectacle de la Nébuleuse du crabe...

Sybille Fasso a évoqué les projets pour l'année à venir : les bancs publics, les réunions d'information avec le Point Paris Emeraude, le travail avec les retraités d'origine étrangère, la poursuite du Slam intergénérationnel, les thés dansants au « Pari's des faubourgs », les sorties...

La suite, ce fut la fête avec les danses du groupe MGEN-retraités, le Slam du Conseil des seniors, les chansons de Manuel, la chorale d'Elfie et les accordéons des Tigresses Diatoniques.

Sybille Fasso, conseillère d'arrondissement chargée des Affaires sociales et des Personnes âgées :

« Le conseil des seniors est composé essentiellement de retraités.

Dans des temps très récents on a voulu nous en faire honte : nous serions des paresseux, trop nombreux, qui prennent leur retraite trop jeunes.

Ce n'est pourtant pas nous qui licencions à partir de 50-55 ans et qui imposons le chômage avant la retraite.

Et pourtant, quelle belle chose que la retraite par répartition : c'est l'exemple le plus concret de la solidarité intergénérationnelle ! Nous ne la laisserons pas se réduire au profit de l'individualisme de la capitalisation, du chacun pour soi et malheur aux canards boiteux.

De même, nous resterons très attentifs aux réformes de la prise en charge de la « dépendance ». La lecture du rapport parle-

mentaire de Madame Rosso-Debord, députée UMP, peut alarmer : il s'agirait de faire peu à peu disparaître l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) au profit d'un système d'assurance.

Là aussi, nous avons un rôle à jouer dans la discussion pour l'élaboration de propositions de justice sociale tenant compte des besoins du plus grand nombre. »



• Les seniors sont venus en nombre célébrer le 2^e anniversaire de leur conseil

L'EXIL DE LA DERNIÈRE CHANCE REGARD SUR LES MINEURS ISOLÉS

En 2010, le conseil de la jeunesse du 10^e a réalisé un beau documentaire sur le sort des mineurs afghans présents dans les rues du 10^e. Ici, les jeunes du conseil reviennent sur cette expérience enrichissante :

« Pourquoi un reportage sur les exilés afghans ? Pourquoi maintenant ? Y a-t-il des moments plus propices pour évoquer cette thématique qui dérange ?

En avril 2009, alors que nous animions un jeu de piste dans le jardin Villemin, un terrible drame est survenu. Un homme est mort assassiné. C'était un exilé afghan. Chaque jour, nous passions devant ces personnes sans les voir, sans les regarder. De simples ombres pour nous qui sommes pourtant habitants du quartier.

Cette épreuve a ouvert nos yeux sur la dure réalité de l'exil et la vie d'enfants qui parcourent le monde dans l'espoir de trouver une vie meilleure en Europe.



• Scène de tournage du documentaire réalisé par le Conseil de la jeunesse

Ce sont ces parcours que nous avons eu envie de faire découvrir au travers de ce documentaire.

Avant de poser notre caméra, il nous a fallu plusieurs semaines de rencontres, d'échanges et d'écoute ainsi que l'aide des associations présentes chaque jour dans les rues du 10^e.

Les jeunes que nous avons pu suivre ont entre 14 et 17 ans et n'ont jamais goûté, dans un pays en guerre perpétuelle, aux joies de l'éducation et de la liberté.

Pour témoigner, ils ont dû affronter leurs vieux démons et cette peur omniprésente d'être renvoyés dans un pays où la guerre fait toujours rage.

Aujourd'hui nous continuons de les croiser. Mais ils ne sont plus les exilés afghans. Désormais, nous les appelons par leur nom. »

COMPTE-RENDU DE MANDAT DE BERTRAND DELANOË



La démocratie, c'est le dialogue : c'est cette conviction qui amène Bertrand Delanoë, chaque automne depuis 2001, à venir à la rencontre des Parisiens, dans les 20 arron-

dissements, pour les écouter, entendre leurs inquiétudes, leurs espoirs, leurs insatisfactions, en un mot pour rendre des comptes.

Le 10 novembre dernier, dans une salle des fêtes comble, entouré de ses adjoints, le Maire de Paris a répondu aux questions posées par des habitants du 10^e, des représentants associatifs et des animateurs de Conseils de quartier.

Les sujets abordés au cours de la soirée ont été variés mais tous d'intérêt local : la situation des associations du 10^e, notamment celles œuvrant en faveur de l'intégration,

qui sont fragilisées par la baisse de leurs subventions de la part de l'État, le réaménagement de la place de la République, l'insécurité dans le passage du Prado, l'action de la SEMAEST pour promouvoir la diversité commerciale, le changement de nom de la rue Jean Moinon en rue Jean et Marie Moinon, que Histoire et Vies du 10^e a appelé de ses vœux, la vétusté de la salle de spectacles de l'espace Jemmapes, le projet de « Balcon vert » [Bertrand Delanoë a rappelé que la Ville avait rempli sa part du contrat et que la balle était dans le camp de la SNCF et de Spie Batignolles] ou la circulation automobile rue d'Hauteville.



AFRANE : histoire d'une amitié franco-afghane

La maison des associations du 10^e (Mda10) accueille à ce jour près de 300 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion ...).

Les associations peuvent se domicilier à la Mda10 et y avoir une boîte à lettres permanente.

Une d'entre elles, l'association «AFRANE» est particulièrement active. Entretien...

Qu'est-ce que l'association AFRANE ?

AFRANE signifie amitié franco-afghane. C'est une association qui fête ses trente ans cette année. Elle a d'abord apporté une aide d'urgence en Afghanistan au moment de l'invasion soviétique avec un soutien prioritaire à l'enseignement. A l'époque des Talibans, AFRANE est allée jusqu'à soutenir des écoles clandestines organisées par des femmes. Ce n'était pas sans danger. Depuis le départ des Talibans, AFRANE se consacre exclusivement à la reconstruction du système éducatif avec le soutien du Ministère de l'Education afghan et de l'ambassade de France : pas moins de 18000 élèves dont 6000 filles, et assure un suivi dans la formation des professeur(e)s.

AFRANE construit, reconstruit, réhabilite des écoles en cinq points de l'Afghanistan : Hérat, Kaboul, Tcharikar, Djalalabad et Waras. Cette année, une fois encore, la priorité a été donnée à un quartier très défavorisé de Kaboul, peuplé essentiellement d'Hazaras. Sans blesser personne, c'est une population très défavorisée de l'Afghanistan : ce quartier s'appelle Bacht-e Bartchi. AFRANE est constituée de bénévoles qui ont un lien de cœur très fort avec l'Afghanistan pour y avoir travaillé, avant la guerre,



comme coopérants, médecins, professeurs, infirmières... Bénévoles qui se retrouvent très fidèlement chaque année à la vente d'artisanat qui a lieu la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre dans son local, 16 passage de la Main d'Or. Le produit de cette vente est entièrement dévolu à la construction et à l'équipement des écoles.

Quelles sont vos actions sur Paris ?

Depuis l'année dernière, AFRANE s'est joint à d'autres associations qui aident les jeunes afghans exilés essentiellement dans le 10^e arrondissement, notamment en participant à

leur alphabétisation aux côtés de l'association FLA, Français langue d'accueil.

Où ont lieu les cours d'alphabétisation ?

Les cours d'alphabétisation ont lieu au local paroissial de la rue Philippe de Girard, au centre d'animation Château-Landon, au

local d'AFRANE passage de la Main d'Or et grâce au soutien du Maire du 10^e et à son élu à la vie associative à la Maison des Associations du 10^e.

Les jeunes Afghans sont, en dépit de leurs difficultés nombreuses sur le plan administratif d'abord – ils sont demandeurs d'asile et devraient avec leur récépissé être logés selon la loi, ce qui n'est pas le cas pour un grand nombre d'entre eux - des « étudiants » très motivés pour apprendre le français et s'adapter à la vie française. Ils ne sont pas moins de 149 à suivre régulièrement les cours.

AFRANE publie chaque trimestre la revue Les Nouvelles d'Afghanistan. Animée par des spécialistes de l'Afghanistan, la revue, dont il n'existe qu'un ou deux équivalents en Europe, publie de nombreux auteurs : chercheurs, historiens, ethnologues. Les sujets traités sont aussi variés que l'Histoire, la politique, la culture, les droits de l'Homme ou l'aide humanitaire.

L'association est-elle soutenue financièrement ?

Pour l'Afghanistan, AFRANE a reçu l'aide de l'Union européenne sur un projet de trois ans (2010-2012) afin d'aider à la construction d'écoles. Mais pour l'heure, ni AFRANE ni FLA ne reçoivent d'aide pour l'enseignement du français, qui repose uniquement sur l'engagement de quelques bénévoles. AFRANE doit donc trouver des ressources propres. C'est pourquoi l'association se lance dans une demande de mécénat.

Si vous aviez un vœu en ce début d'année ?

Que l'Afghanistan retrouve enfin la paix.

AFRANE, 16 passage de la Main d'Or,
75011 Paris/
Tél : 01.43.55.63.50 - Fax/01.43.57.07.44
Email : afrane.paris@gmail.com
www.afrane.asso.fr



* La campagne de votation citoyenne (pour le droit de vote aux élections locales des étrangers non ressortissants de l'Union européenne et résidant en France), que nous annonçons dans le précédent numéro, a été reportée au printemps 2011.

ASSOCIATIONS : ATTENTION, DANGER !

3 questions à Sylvie Scherer, présidente du collectif d'associations « Ensemble, nous sommes le 10^e », qui œuvre depuis 15 ans au renforcement de la démocratie locale, de la citoyenneté et du dialogue interculturel

Pourquoi demandez-vous le retrait de la circulaire du 18 janvier 2010, relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations ?

Les associations se trouvent dans un contexte de fragilisation financière, que cette circulaire renforce, car elle tend à ne leur reconnaître d'autres finalités que l'activité économique. De plus, elle propose un système qui ne permettra le financement des associations que par le biais d'appels à projet ou de marchés publics, donc de répondre à une commande. Cela va dans le sens d'une non-reconnaissance des projets à long terme des associations, de leur capacité d'initiative et d'innovation ou d'adaptation au public bénéficiaire.

Si cette circulaire peut être analysée comme une remise en cause du droit fondamental à la liberté d'association, elle méconnaît surtout le travail des associations qui œuvrent pour le bien commun, se contentant juste de définir de nouveaux champs de profit. Les associations travaillent sur l'insertion des personnes dans leur quartier, leur environnement : un cours de français dans un centre social, c'est du lien social ; chez un prestataire marchand, c'est uniquement un apprentissage linguistique factuel.

Les associations que regroupe votre collectif ont-elles déjà vu leurs subventions baisser de la part de l'État ?

Sont-elles vraiment en péril ?

La révision générale des politiques publiques engagée en juillet 2007 a déjà opéré des coupes claires et a impacté directement le travail des associations. Depuis, la situation s'est dégradée. Les premières associations touchées sont celles issues de l'immigration. Ainsi, à la Mairie du 10^e le 9 avril dernier, l'association « Elele » a elle-même officialisé son acte de décès en dénonçant « les désengagements financiers de l'Etat, les modifications brutales des modalités de soutien, la territorialisation des aides, qui laminent les structures de dimension nationale ».

La plupart de ces associations remplissent à moindre frais des missions de service public et il leur a souvent été demandé d'étendre leur action au-delà de leurs publics d'origine et de professionnaliser leur action.

Des associations vivent peut-être leurs dernières semaines, apprenant brutalement à la fin de l'exercice budgétaire des baisses ou des suppressions de subventions. De plus, il semblerait que l'enveloppe de l'État consacrée à la politique de la ville dans le 10^e diminuera de 40%

en 2011, soit une dizaine de projets qui ne seront pas financés.

Quelles perspectives ?

Nous avons, avec l'ensemble des associations du 10^e, présenté un vœu au conseil d'arrondissement, qui a été repris par la majorité municipale. Il nous apparaît nécessaire d'agir ensemble tant ces disparitions auront pour conséquences de fragiliser un peu plus des populations déjà largement affectées par la crise.

Par ailleurs, nous participons au "Collectif des associations citoyennes" qui s'est donné comme objectifs d'obtenir l'annulation de la circulaire, d'élaborer des propositions alternatives et de lancer un débat autour de la question « quelles associations voulons-nous pour demain ? ».



* Sylvie Scherer s'exprime au nom d'Ensemble, nous sommes le 10^e lors d'un CICA consacré aux associations et à la circulaire du 18 janvier 2010

VIE CITOYENNE ET HANDICAP

Depuis 2001, la municipalité parisienne a mis en place une politique volontariste en faveur des personnes handicapées, pour que chacun trouve sa place à Paris. Cette politique est avant tout transversale : aucune action ne s'envisage sans penser à l'intégration des personnes handicapées. Pour relever ce défi, la Ville a multiplié le budget consacré à cette ambition. Depuis 2008, c'est Véronique Dubarry qui est chargée de sa mise en œuvre par Bertrand Delanoë. Dans le 10^e, le dossier a été confié à Eric Algrain, adjoint au Maire.



Marche exploratoire dans le quartier Buisson Saint-Louis, visant à constater les difficultés de déplacements que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap. La marche a été organisée par l'équipe de développement local, dans le cadre de la «gestion urbaine de proximité» (dispositif de la politique de la ville dont le but est d'améliorer le cadre de vie pour tous les habitants).

MAIRIE DU 10^e : NOUVEL ACCÈS POUR TOUS

Le bâti, souvent ancien, constitue aujourd'hui encore un obstacle majeur à la libre participation de tous à la vie de la cité. Les nouveaux équipements respectent bien évidemment les règlements en matière d'accessibilité. Il reste toutefois un grand nombre de bâtiments municipaux à rendre accessibles et la Ville de Paris consacre un effort financier important chaque année à cet objectif. La mairie d'arrondissement est symbolique de cet enjeu. En effet, l'accès des personnes à mobilité réduite n'était jusqu'à présent pas satisfaisant. La création d'un nouvel accès tout public rue Hittorf représentait un chantier délicat dont nous

sommes heureux d'annoncer l'achèvement. L'accessibilité des locaux ne concerne pas que la question de la mobilité. Grâce à l'aiguillon de l'association du 10^e Audio Ile-de-France, très impliquée dans l'arrondissement, la mairie avait ainsi été pionnière en équipant la salle des fêtes et la salle des mariages de boucles magnétiques à l'usage des malentendants il y a déjà plusieurs années.

Accessibilité du magazine municipal

Ce journal est disponible sur mairie10.paris.fr en fichiers audio ainsi qu'en version texte adaptée aux solutions techniques à l'usage des personnes mal-voyantes ou aveugles.

THÉÂTRE EN LANGUE DES SIGNES

Le centre d'animation Espace Jemmapes propose un atelier de théâtre amateur *En forme de bruits*.

C'est d'abord une invitation à la rencontre ; sourds signant, sourds oralisant, entendants familiarisés avec la langue des signes, ou entendants profanes s'y retrouvent, tous mus par le même désir d'aller vers l'autre.

C'est également une invitation à explorer les potentialités de la langue des signes, envisagée non plus comme simple langue de communication, mais comme langage artistique (chorégraphique, théâtral, pictural). Ce que propose l'atelier, c'est de se réunir autour d'une même pratique et à travers un langage commun par les moyens du théâtre.

Informations : enformedebruits@gmail.com

Autre exemple de son action pour donner accès à la culture à tous, le centre d'animation a mis en place un atelier de musicothérapie destiné à des enfants en situation de handicap : un moment de plaisir et d'échange où le son est le motif pour rentrer en relation, en communication avec l'autre.

Espace Jemmapes

116 quai de Jemmapes
75010 Paris
01 48 03 33 22
information-je@cr10.net



AIDES ET INFORMATION

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Pour toute information générale sur les prises en charge du handicap ou besoin d'orientation, votre interlocuteur est la Maison départementale des personnes handicapées, placée sous la responsabilité de la Ville de Paris.

69 rue de la Victoire - 75009 Paris

Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 16h

Tél : 0 805 80 09 09 (numéro gratuit depuis un poste fixe)

Le centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

Le centre d'action sociale de la Ville a un service de proximité dans chaque arrondissement. Il propose un accompagnement pour l'ouverture des droits aux aides municipales attribuées aux adultes en situation de handicap, sous conditions de ressources et de durée de présence à Paris : complément de ressources, participation aux frais d'adhésion à une mutuelle, carte de transport, prestations de soutien à domicile (aide à domicile, téléalarme, port de repas, pédicurie, coiffure) ainsi que l'allocation de soutien aux parents d'enfants handicapés. C'est également le centre d'action sociale qui gère l'accès aux établissements adaptés que sont les clubs de loisirs, les restaurants Émeraude et les résidences municipales. Enfin, il existe des aides à l'amélioration de l'habitation : travaux de sécurité, prise en charge de la taxe de raccordement au réseau téléphonique...

Centre d'action sociale du 10^e

23 bis rue Bichat

Métro : Goncourt ou République

Tél. 01 53 19 26 26

Ouvert de 8 h 30 à 17 h.



© DJS Gérard Sanz

* Match de handibasket



* Maison d'accueil Les 2 Marronniers, située boulevard de Strasbourg

DES LIEUX DE VIE

Le 10^e arrondissement dispose de trois instituts médicaux éducatifs (IME) recevant des enfants et adolescents et d'une maison d'accueil spécialisée (MAS) pour adultes. Située boulevard de Strasbourg, la maison d'accueil Les 2 Marronniers accueille des personnes porteuses d'un polyhandicap lourd, âgées de 18 ans et plus. L'établissement offre aux cinquante résidents un accompagnement adapté au plus près de leurs besoins, en tenant compte de leur rythme, de leurs désirs et de leurs intérêts. Au cœur de son projet également, l'ouverture sur le quartier. Il est essentiel en effet pour les résidents de pouvoir accéder à

des activités à l'extérieur de l'établissement. Ils ont par exemple assisté à plusieurs spectacles en mairie du 10^e organisés dans le cadre de la programmation culturelle des Mercredix de l'art. Mais la maison entend aussi faire entrer le quartier dans ses murs et tisser des liens avec le secteur associatif local.

MAS Les 2 Marronniers

59, boulevard de Strasbourg

Tél : 01 49 49 00 81

Fax : 01 45 23 19 84

mas.paris@lesamisdelatelier.org

ACCESSIBILITÉ : LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AUSSI

L'accès au sport pour tous les Parisiens et les Parisiennes est une des priorités de la Mairie de Paris et des efforts constants sont réalisés pour diversifier les animations proposées, soutenir les associations handisports et rendre les équipements sportifs accessibles. Après la piscine Parmentier par exemple, modèle d'accessibilité dotée d'un élévateur mobile pour l'accès au bassin, c'est le gymnase Château Landon qui a ainsi bénéficié

récemment d'aménagements qui ont renforcé le confort de tous les usagers.

Piscine Parmentier

155 avenue Parmentier

Tél : 01 42 45 44 28

Gymnase Château Landon

46 rue du Château-Landon

Tél : 01 42 05 44 30

LA MAIRIE DU 10^e SE MOBILISE CONTRE LE SIDA

Parce que le préservatif est le seul moyen pour se protéger et protéger les autres, la mairie du 10^e a renouvelé l'opération Café Capote à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida le 1^{er} décembre.

Du 27 novembre au 4 décembre, les clients des établissements participant à l'opération se sont vu remettre avec leur consommation un préservatif comportant un message de prévention. Des sous-bocks présentant la liste des centres de dépistage anonyme et gratuit à Paris avaient également été mis à disposition. 25 bars et cafés de l'arrondissement ont participé à l'opération et 15000 préservatifs ont été distribués.

Avec cette opération, la mairie du 10^e fait le pari de sensibiliser les jeunes à la nécessité d'utiliser des préservatifs d'une manière ludique et décalée.

Le 1^{er} décembre, une consultation hors les murs de dépistage anonyme et gratuit a eu lieu dans la salle des mariages de la mairie du 10^e, de 13h à 20h, organisée par les associations Arémédia et Afrique Avenir et le centre de dépistage de l'hôpital Fernand Widal. Elle a permis à près de 40 personnes de savoir si elles étaient atteintes par le VIH, l'hépatite B ou C ou la syphilis. Le but des consultations hors les murs ? Toucher des publics qui ne se seraient jamais rendu



spontanément à l'hôpital, tout en respectant les conditions strictes du dépistage.

Vous avez un doute sur votre statut sérologique ? Faites vous dépister !

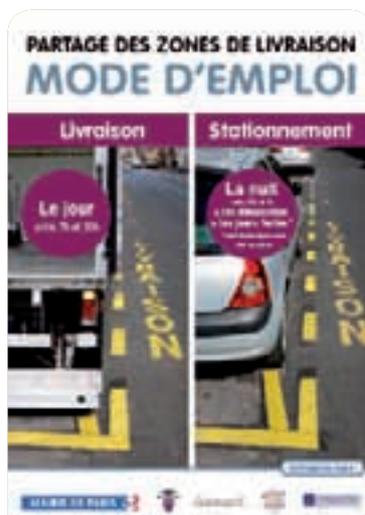
Le centre de dépistage anonyme et gratuit de l'hôpital Fernand Widal reçoit sans rendez-vous, au 200, rue du Faubourg Saint-Denis. Téléphone : 01 40 05 43 75

LE STATIONNEMENT DES PARTICULIERS EST DÉSORMAIS POSSIBLE SUR LES ZONES DE LIVRAISON LA NUIT

Depuis le 1^{er} décembre, les zones de livraison s'ouvrent au stationnement des particuliers. Testé dans les 3^e et 17^e arrondissements, où plus de 1.000 places de livraison ont été ouvertes au grand public de 20h à 7h, ce dispositif montre qu'il est possible d'harmoniser les stationnements et mieux rentabiliser les zones de livraisons.

Qu'est-ce qui change ?

Face à ce succès, la Ville a décidé d'étendre cette mesure dans toute la capitale et 7.000 aires de livraison jusque là réservées aux professionnels. Dorénavant, les automobilistes peuvent se garer sur les zones de livraisons tous les jours entre 20h et 7h, et les dimanches et les jours fériés toute la journée.



Mode d'emploi

Il existe deux catégories de stationnement :

- **les zones "partagées"** : qui s'ouvrent au stationnement de tous les véhicules.
- **les zones "sanctuarisées"** : qui restent exclusivement réservées à la livraison

Comment distinguer les zones ?

- **1 bande simple** : la zone est ouverte au stationnement tous les jours de 20h à 7h, ainsi que les dimanches et jours fériés (toute la journée).
- **2 bandes pleines** : la zone reste exclusivement réservée à la livraison.

INAUGURATION DE LA RUE LÉON SCHWARTZENBERG

Le 11 octobre dernier, la rue Léon Schwartzberg a été inaugurée en présence de la famille de Léon Schwartzberg, dont ses enfants et sa compagne Marina Vlady, de Bertrand Delanoë, d'Albert Jacquard, de Jean-Baptiste Eyraud ainsi que des nombreux autres militants associatifs que cet homme exceptionnel a côtoyés durant toute sa vie.

Engagé très jeune dans la Résistance, grand médecin, militant contre toutes les formes d'injustice, Léon Schwartzberg était un défenseur inlassable des mal logés et des sans papiers.

La vie de Léon Schwartzberg, ses valeurs, ses engagements, correspondent bien à l'histoire et à l'identité de ce quartier du 10^e.

Plusieurs équipements publics sont en cours de réalisation par la Ville de Paris sur ce site. Certains seront livrés dans les années qui viennent, et permettront de donner à la rue sa physionomie nouvelle entre le square Alban Satragne et la cour de la Ferme Saint-Lazare. Mais d'ores et déjà, l'école maternelle ouverte il y a plusieurs années porte le nom de Léon

Schwartzberg. Il aurait été à n'en pas douter heureux que des enfants connaissent son nom et se l'approprient comme celui de leur école.



** Bertrand Delanoë, Albert Jacquard, Rémi Féraud, Emmanuel Schwartzberg dévoilent la plaque de la rue Léon Schwartzberg*

LA VILLE DE PARIS SOLIDAIRE DES PERSONNES SANS ABRI



Depuis l'hiver 2008, le plan grand froid n'est plus déclenché au niveau national mais à l'échelon départemental, par les préfetures. L'appréciation de la conduite à tenir en cas de grand froid est laissée aux préfets, en fonction surtout de la notion de "ressenti" des températures.

A Paris, les niveaux "temps froid" et "grand froid" sont du ressort du préfet de Paris mais en cas de "froid extrême", c'est le préfet de police qui "repren la main", avec la réquisition éventuelle de bâtiments.

Face au manque chronique de places d'hébergement pérennes à Paris et en

Ile-de-France, la Ville décide d'ouvrir ponctuellement, en cas de grand froid, des places de mise à l'abri (dans des gymnases, des mairies d'arrondissement ou des centres d'hébergement provisoires) pour protéger les personnes à la rue.

De plus, avec l'activation du plan Grand froid, les maraudes sont renforcées, apportant au sans domicile fixe une aide de terrain. Paris a, cette année, été divisée en quatre zones pour les maraudes confiées à quatre associations. Le 10^e arrondissement est inclus dans une zone gérée par Emmaüs.

Ces associations interviennent suite aux appels émis au 115. Elles assurent le transport et la prise en charge des personnes, les soins infirmiers d'urgence, les entretiens sociaux, les distributions alimentaires et les distributions de duvets et vêtements. L'unité municipale d'assistance aux sans-abri, équipe mobile créée en 2004 et composée de 27 agents, dont 2 assistantes sociales, intervient également sur tout le territoire parisien.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA CULTURE YIDDISH



* Les nouveaux locaux de la Maison de la culture yiddish - Bibliothèque Medem

Principal centre européen de diffusion de la culture yiddish, la Maison de la Culture Yiddish – Bibliothèque Medem a pour objectifs de favoriser la conservation du patrimoine, de promouvoir le yiddish comme langue de culture et de privilégier sa connaissance auprès de publics issus de tous horizons, dans un esprit de laïcité et d'ouverture.

Ses nouveaux locaux, situés 29, rue du Château d'Eau, ont été inaugurés le 2 décembre dernier, en présence de David de Rothschild, président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et de nombreuses autres personnalités.

BIODIVERSITÉ : DES RUCHES À L'HÔPITAL

Les vertus thérapeutiques du miel sont bien connues depuis des millénaires, mais si l'hôpital Saint-Louis a souhaité participer au projet d'implantation de 2 ruches dans son enceinte, il faut en trouver la raison ailleurs : les abeilles en effet, par leur action de pollinisation, jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité et l'installation de ruches dans les villes est aujourd'hui un aspect important de l'action des collectivités territoriales en matière de protection de l'environnement.

Porté par l'association Ville Mains Jardins, en partenariat avec l'association Corpo Ambrosia et l'hôpital Saint-Louis, le rucher pédagogique est financé par la Ville de Paris et le conseil régional

d'Ile-de-France. Il a été inauguré officiellement le 14 octobre dernier.

Composé pour l'instant de 2 ruches transparentes, c'est un lieu d'observation et d'expérimentation, de dialogue et de partage des connaissances et un outil pédagogique de premier ordre pour les écoliers du 10^e ainsi que pour les adultes qui s'intéressent à l'apiculture. 5 classes des écoles du quartier étaient présentes le jour de l'inauguration et Ville Mains Jardins aimerait aussi faire participer les enfants des personnels de l'hôpital. L'association Corpo Ambrosia, notamment les apiculteurs Dominique Simonpierre Delorme et Patrick Lebéguec, fournit l'expertise technique et a commencé à former

* Une petite fille, intriguée par la vie des abeilles dans leur ruche.

Pétition pour l'hébergement des exilés



Mairie 10^e
www.mairie10.paris.fr

PÉTITION ADRESSÉE AU GOUVERNEMENT

Monsieur le Premier Ministre,

Nous constatons depuis plusieurs années la présence de certains d'exilés aux abords de la gare de l'Est, du jardin Villemin et du canal Saint-Martin, dans le 10^e arrondissement.

Ces personnes, en majorité des exilés d'origine afghane, ont connu un parcours extrêmement long et difficile avant d'arriver à Paris. Leurs conditions de vie les exposent à tous les dangers liés à la grande précarité, à savoir la malnutrition, la détresse psychologique ou acuellement l'exposition au froid.

Le refus du gouvernement de prendre en compte la situation de ces exilés est inacceptable, alors qu'il s'agit d'une responsabilité essentielle de l'Etat et d'un devoir humanitaire.

La Ville de Paris, qui s'est déjà beaucoup engagée, est prête à participer à la mise en place de nouveaux dispositifs pour venir en aide aux exilés.

Par conséquent, je vous demande d'agir pour mettre à disposition, dans les plus brefs délais, les places d'hébergement supplémentaires dont ont besoin les exilés qui dorment à la rue dans notre arrondissement.

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

SIGNATURE _____

PÉTITION POUR LES EXILÉS DU 10^e
 Mairie du 10^e arrondissement
 712, rue du Faubourg Saint-Martin
 75010 PARIS
 -> A déposer en Mairie, dans l'urne prévue à cet effet.
 -> A signer en ligne sur www.mairie10.paris.fr
 -> A retourner dans son enveloppe soignée
 à l'adresse ci-dessus

* A l'initiative de l'équipe municipale, près de 3500 personnes, pour la plupart habitants de l'arrondissement, ont signé la pétition adressée au Premier ministre demandant que des places d'hébergement supplémentaires soient mises à disposition pour les exilés qui dorment dans les rues du 10^e. Vous pouvez retrouver le texte de cette pétition et la liste complète des signataires sur le site de la mairie du 10^e : www.mairie10.paris.fr

Groupe Socialiste

« *Priorité au logement* »

À l'initiative de Bertrand Delanoë, le Conseil de Paris a voté en novembre dernier le Programme Local de l'Habitat (le PLH), document stratégique qui définit pour 6 ans la politique de la Ville en matière de logement et d'habitat.

Dans un contexte de crise économique où se loger est pour une grande partie des Parisiens un défi quotidien, les objectifs de ce programme sont clairs : préserver la mixité sociale à Paris et permettre à toutes les catégories de population d'accéder à un logement. Nous nous félicitons qu'il confirme, de façon très claire, l'objectif ambitieux, mais réaliste, que la gauche s'est donné lors de la campagne des dernières élections municipales : atteindre 20 % de logements sociaux à Paris en 2014, soit six ans avant l'échéance de la loi.

Cet objectif nécessite un engagement financier considérable de la part de la Ville, à hauteur de 3,5 milliards d'euros. Il est indispensable que l'État prenne aussi sa part dans cet effort. Or il est à craindre que le gouvernement, qui fait du logement social la première cible de ses coupes budgétaires, ne partage pas nos priorités.

Mais la politique parisienne ne se réduit pas à la seule création de logements sociaux. Grâce au Prêt Paris Logement à taux zéro, près de 14 000 ménages parisiens ont pu accéder à la propriété. La nouvelle allocation Paris logement a d'autre part permis à de très nombreux locataires, ceux qui consacrent plus de 30% de leurs revenus à leur loyer, de rester à Paris. Et depuis 2007, le dispositif Louez solidaire permet à des propriétaires privés de louer leur logement sans risques, avec la garantie de la Ville, à des familles hébergées à l'hôtel.

Néanmoins, face à l'ampleur de la crise du logement, ces dispositifs et les investissements réalisés par la municipalité ne suffisent pas. La Mairie de Paris a aussi besoin de nouveaux outils, notamment en ce qui concerne la cherté des loyers. C'est pourquoi le Conseil du 10^e arrondissement et le Conseil de Paris ont adopté en novembre une proposition forte : expérimenter à Paris un encadrement des loyers à la relocation. Il faut maintenant que le gouvernement prenne les dispositions législatives le permettant. Nous allons nous mobiliser dans les mois qui viennent pour cela.

Les élus socialistes du 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard,
Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles
Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem,
Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« *Personnes vivant à la rue : Une situation intolérable.* »

Le 10^e arrondissement est, depuis toujours, un carrefour de rencontres pour des populations venant du monde entier. Sa situation géographique, entre centre et Est parisiens, la présence de deux grandes gares ouvertes à l'international renforcent cette dimension d'arrondissement « lieu d'accueil ».

Mais, cette situation entraîne des responsabilités pour les habitants de notre arrondissement, pour les associations, mais surtout pour nous, élus locaux, élus de proximité. Nous ne devons plus accepter que tant de personnes vivent à la rue.

Dès que le froid est là, ces populations, invisibles d'ordinaire dans les médias, font un jour ou deux la une et puis, comme le dit la chanson : « la misère est plus douce au soleil » et on les oublie.

La municipalité parisienne consent de gros efforts pour venir en aide à ces populations. La mobilisation des habitants, des associations, l'engagement des élus de la majorité de gauche du conseil d'arrondissement du 10^e a arraché à l'État des places d'hébergement de nuit supplémentaires. Mais, cependant, sur nos trottoirs, sous les ponts au bord du canal, dans les anfractuosités de la ville, nous les côtoyons toute l'année.

Pour ces personnes, si l'hébergement nocturne est une exigence morale, cela ne peut plus suffire. Elles doivent pouvoir également se poser dans la journée, à l'abri, pour y être aussi en contact avec celles et ceux, associatifs ou agents des services publics qui sont en charge de les aider.

C'est le sens de notre proposition d'ouverture du rez-de-chaussée de la caserne Château-Landon pour un accueil de jour.

Il faut créer des lieux d'accueil de proximité, de jour comme de nuit. Ces populations reviennent en effet toujours sur les mêmes lieux. C'est donc là où elles sont qu'il faut trouver des solutions, sans aucun doute à taille humaine.

Les élus communistes s'impliqueront encore plus pour que, dans notre arrondissement et à Paris, la situation des personnes vivant à la rue soit une question prioritaire pour la municipalité et fasse donc l'objet de mesures et d'actions concrètes.

Groupe Communiste – Alain Lhostis, Conseiller de Paris
Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10^e

Groupe des Verts

Alors que nous vivons des journées sous le signe du froid et de la neige, impossible de ne pas penser à ces femmes et ces hommes qui luttent jour et nuit pour se maintenir en vie. Impossible de ne pas s'interroger, une fois de plus, sur le problème du logement et de ne pas dénoncer avec fermeté l'attitude d'un gouvernement qui relaye au second plan cette priorité incontestable.

A Paris, plus qu'ailleurs, la situation est très préoccupante, et la question du logement social est dans toutes les têtes. Face aux 120 000 demandes en liste d'attente, la ville mène depuis 2001 une politique soutenue qui lui permettra d'atteindre les objectifs fixés par la loi SRU¹ dès 2014, avec 6 ans d'avance.

Mais le combat, puisque c'est un véritable bras de fer que nous devons engager avec le gouvernement pour sauver le visage de notre capitale et pour permettre à nos concitoyens de se loger d'abord, dans des conditions décentes ensuite, ne s'arrête pas là.

Parce qu'il ne faut pas revoir nos objectifs à la baisse face à l'attitude consternante du gouvernement, et qu'il est indispensable de présenter une politique ambitieuse et cohérente si l'on souhaite trouver de vraies réponses à la situation, nous avons décidé de voter le Plan Local de l'Habitat² (PLH) proposé par le Maire de Paris, sous certaines conditions.

Le 15 novembre 2010, son adoption n'a donc eu lieu qu'après des négociations au sein de la majorité municipale, face aux exigences qui étaient les nôtres et sur lesquelles nous ne pouvions reculer, comme le maintien du financement de 6000 logements sociaux par an après 2014, alors que le texte initial prévoyait de ramener ce chiffre à 4000 une fois l'objectif des 20% atteint.

Nous nous félicitons donc de l'adoption d'un PLH ambitieux et de l'union de la majorité municipale dans la lutte contre le désengagement de l'état sur ce que nous considérons comme un droit fondamental : celui de se loger dans des conditions décentes. Cet hiver encore l'actualité va nous rappeler l'inacceptable destin des hommes et des femmes qui, en France, en 2010, meurent encore de froid.

¹La loi Solidarité et Renouvellement Urbain prévoit que d'ici 2020, les communes enregistrent 20% de logements sociaux.

²Le PLH fixe les politiques locales de l'habitat de 2011 à 2017

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Gauche Moderne

« Saleté de Paris : la preuve de la mauvaise gestion municipale »

Le vernis commence à craquer : des dossiers de presse entiers (Le Point, Capital, etc) sont désormais consacrés à la mauvaise gestion actuelle de Paris. Les exemples abondent : bradage des Halles, dont le chantier va coûter plus d'un milliard d'euros, embauches massives et inutiles de fonctionnaires, embouteillages, flambée fiscale, échec ruineux du « 104 », atteinte à des sites historiques comme Jean Bouin ou les serres d'Auteuil...

Mais prenons un exemple au plus près de notre dixième arrondissement, celui de la propreté. Les crédits affectés par la municipalité à ce service essentiel à notre confort et au plaisir de vivre en ville sont en baisse en 2011 ! Et, partout, la crasse s'installe. Les feuilles mortes ne sont plus qu'insuffisamment et tardivement enlevées, la neige provoque la pagaille tous les ans à la même époque et n'est traitée qu'à contretemps, le balayage n'est plus correctement assuré, les poubelles débordent, les marchés sauvages créent des nuisances en tout genre. A cela, la mairie de Paris et son satellite du 10^e arrondissement n'opposent que des sourires gênés ou des explications convenues, incriminant l'incivisme ou le mauvais temps ! Mais il suffit de se rendre dans la plupart des communes qui entourent Paris pour constater que ces prétextes n'y ont pas cours. Alors ? La cause première est la désorganisation qui croît dans les services de la ville, le manque d'incitation à bien travailler, la priorité donnée aux opérations de prestige sans lendemain. Du nord au sud de l'arrondissement, des abords des gares à ceux des hôpitaux, les riverains sont victimes de la même saleté. Les nouveaux aménagements des boulevards, avec leurs terre-pleins au milieu des voies, créent de redoutables poches de crasse, jamais nettoyées.

L'opposition municipale devra, si les Parisiens lui font confiance, mettre en œuvre un plan efficace de retour à la propreté de nos rues, en responsabilisant et motivant tous les acteurs de la chaîne du nettoyage. Il y aura tant à faire pour remettre notre ville sur le chemin qu'elle a quitté en devenant le jouet d'une politique fondée uniquement sur la communication.

Serge Federbusch
Président du Parti des Libertés,
conseiller du 10^e arrondissement.



L'ART À L'ÉCOLE SAINT-MAUR



* Détail de l'œuvre de Philippe Baudelocque affichée dans la cour de l'école

Artistes en herbe

L'éducation artistique et culturelle est une des priorités de la municipalité. Elle permet aux enfants de s'ouvrir aux arts et à la culture. Privilège des petits Parisiens, les arts visuels, musicaux et l'éducation physique et sportive sont assurés par des enseignants spécialisés, les professeurs de la ville de Paris, qui viennent renforcer le travail des professeurs des écoles dans ces trois disciplines.

Ils enseignent du CP au CM2, sur des thématiques en lien avec le programme scolaire, afin d'éveiller les enfants à tous les arts et aux pratiques sportives. Les élèves bénéficient ainsi d'une heure d'enseignement musical, d'une heure d'arts visuels et d'une heure trente d'éducation physique chaque semaine.

2 notes de musique...

À l'école Saint-Maur, Stéphane Brémont est en charge de l'enseignement musical. Grâce aux financements de la ville de Paris et du conseil de quartier Faubourg du Temple - Hôpital Saint-Louis, ses élèves disposent désormais de nouveaux instruments et bénéficient du savoir-faire d'autres structures culturelles de la Ville. Ainsi, l'école participe à un projet d'orchestre pour ses élèves, en lien avec le conservatoire municipal Hector Berlioz. Depuis le mois de novembre 2010, des enseignants du

conservatoire interviennent auprès d'élèves de CE1. Plus qu'une simple initiation musicale, ce projet permet de confronter les élèves à des œuvres musicales et de les familiariser avec un lieu d'enseignement spécifique dont ils sont parfois éloignés. Il répond à la volonté affirmée du conservatoire d'élargir son enseignement artistique de premier ordre au plus grand nombre de jeunes Parisiens.

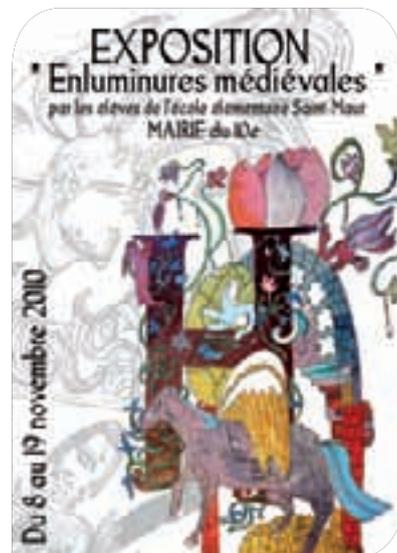
3 coups de pinceau...

C'est dans le même esprit que Sylvain Noury, professeur d'arts visuels, travaille depuis deux ans. En novembre dernier, après une année de cours sur le thème du Moyen-Âge et plus particulièrement les techniques de l'enluminure, les élèves ont pu exposer leurs créations en mairie du 10^e. Ce projet s'achèvera par l'édition d'un livre sur l'exposition reprenant l'ensemble des œuvres présentées.

Et une touche de dessin

Plus récemment, c'est l'artiste Philippe Baudelocque, accueilli à la galerie Since Upian (située à proximité immédiate de l'école), qui est intervenu auprès des élèves et leur a offert deux œuvres, dont l'une, « Ambre », est visible sur le mur extérieur de l'école. A cette occasion, les élèves ont pu visiter la galerie et ont bénéficié des conseils et des explications de l'artiste. Tous sont d'ailleurs ressortis avec leurs propres dessins basés sur les techniques utilisées par Philippe Baudelocque.

Ces interventions artistiques marquent les esprits. Souhaitons qu'elles permettent de révéler le potentiel et la sensibilité artistique de chaque enfant.



LA COOPÉRATIVE L'ÉGALITAIRE un projet d'émancipation sociale

Si l'immeuble de la coopérative l'Égalitaire existe toujours au 17 rue de Sambre-et-Meuse, la coopérative, elle, a disparu, racontée en images lors de l'exposition consacrée aux 10 ans d'Histoire et Vies du 10^e. Son histoire s'inscrit dans celle des coopératives ouvrières du XIX^e siècle.

Un appel aux concitoyens du 10^e arrondissement à la formation d'une coopérative de consommation paraît le 28 juin 1876 dans Le Rappel, journal républicain. Les sept signataires sont des figures du quartier de l'hôpital Saint-Louis.

Après la commune, le mouvement ouvrier est laminé et ce projet qui doit résoudre le problème de la vie à bon marché, permet aussi à des militants de se retrouver pour « causer des affaires publiques » et se donner des raisons d'espérer.

L'Égalitaire s'installe dans un petit local au 31 rue de la Chopinette, actuelle rue de Sambre-et-Meuse, avec, à ses débuts, 31 sociétaires qui sont artisans, ouvriers, employés. Les administrateurs font office de vendeurs, mais tout va très vite. À l'épicerie s'ajoute la parfumerie, des articles de droguerie, la bonneterie et les liqueurs. Une boucherie s'ouvre au numéro 16. La coopérative est maintenant ouverte toute la journée.

Avec la Bellevilloise et la Moissonneuse, elle est à l'avant-garde des coopératives parisiennes. Le produit de l'épargne des sociétaires permet d'investir dans la pierre et la coopérative va construire un nouveau bâtiment au numéro 17 de la rue devenue Sambre-et-Meuse depuis 1877. Le 6 février 1894, l'architecte Raphaël



* Les locaux de la coopérative l'Égalitaire, qui étaient situés rue de Sambre-et-Meuse

Loiseau signe les plans. En 1908, elle atteint les 7 000 membres, un nouveau bâtiment prolonge le premier. L'Égalitaire est alors à son apogée.

De manière visible dans l'espace urbain, un lieu de socialisation de la classe ouvrière émerge. Au-delà du seul commerce, l'Égalitaire fait œuvre sociale, soutient les sociétaires en difficulté, donne gratuitement pain, lait et pot-au-feu aux grévistes, octroie des prêts, propose des cours de solfège et d'esperanto, dispose d'un dispensaire avec médecins et sages-femmes.

L'Égalitaire possède maintenant des succursales dans les arrondissements voisins et sa buvette réunit le soir, à la fraîche, familles ouvrières et buveurs d'absinthe. Elle participe activement au soutien de la Verrerie ouvrière de Carmaux, chère à Jaurès. Au premier étage, la grande

salle des fêtes résonne des débats syndicaux et politiques, vibre aux concerts donnés avec le concours de l'harmonie et de ses 50 exécutants, réunit tous les ans la fête des pupilles, les enfants des sociétaires, sous la bienveillante autorité de Maurice Gaillard, leur directeur.



* Les pupilles de l'Égalitaire

En 1912, l'Égalitaire fusionne avec l'Union des coopérateurs parisiens, le militant s'efface devant le professionnel, le nouvel impératif de gestion remplace la participation, la société de consommation se profile et l'État-providence se met progressivement en place.

L'histoire des lieux garde la mémoire de débats houleux sur les choix liés à la survie de la coopérative, l'élargissement de ses missions, la solidarité avec des sociétés soeurs, et aussi des vifs affrontements entre partisans de la réforme et de la révolution. Entre le pire et le meilleur, pendant trente-huit ans, des hommes et des femmes vont tenter d'expérimenter de nouvelles formes du « vivre ensemble ».



* La cour et la buvette de l'Égalitaire



© TVK Architectes Urbanistes / myluckypixel – G. Morin, O. Plou / AIK – Yann Kersalé



© TVK Architectes Urbanistes / myluckypixel – G. Morin, O. Plou / Photo Air Images – Ph. Guignard



© TVK Architectes Urbanistes / myluckypixel – G. Morin, O. Plou / Photo Air Images – Ph. Guignard



© TVK Architectes Urbanistes / myluckypixel – G. Morin, O. Plou / Photo Air Images – Ph. Guignard

Rémi Féraud
et les élus du 10^e
vous souhaitent
une bonne
et heureuse
année

2011



© TVK Architectes Urbanistes / myluckypixel – G. Morin, O. Plou

Place de la République : le calendrier

15
décembre
2008

Réunion publique
de lancement d'un appel à idées
"Quelle place de la République demain?"

01
avril
2009

Réunion publique de restitution
de la concertation et présentation
des objectifs du réaménagement

04
juin
2009

1^{er} jury, sélection des candidatures :
5 équipes retenues

juillet
2009

Approbation par le Conseil de Paris
du programme du concours

21
janvier
2010

2^e jury, sélection du lauréat :
l'équipe TVK

octobre
décembre
2010

Etudes détaillées (circulation,
nivellement) et concertation
sur les usages

avril
mai
2011

Enquête publique

automne
2011/
printemps
2013

Travaux

Printemps
2013

Inauguration
de la place de la République
réaménagée